



ASSEMBLEE GENERALE

Procès-verbal
de la séance du 28 juin 2023, à 20h00
Au Tsalè, Aux Paccots

<u>Présidence</u>	:	M. Simon Pilloud
<u>Procès-verbal</u>	:	M. Lionel Martin
<u>Convoqués</u>	:	100 membres
<u>Présents</u>	:	18 membres
<u>Invités</u>	:	MM. Laurent Vuichard et Gustave Tâche

Ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée
 2. Approbation de l'ordre du jour
 3. Nomination des scrutateurs
 4. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 23 juin 2022
 5. Rapport du Président
 6. Comptes d'exploitation et bilan de l'exercice 2022
 7. Rapport des vérificateurs des comptes, approbation et décharge au comité
 8. Nomination des vérificateurs des comptes
 9. Budget 2023
 10. Rapport d'activités
 11. Elections du Président et des membres du Comité
 12. Admissions - démissions
 13. Propositions individuelles et divers
-

1. Ouverture de l'assemblée

M. Pilloud salue les membres présents et ouvre cette assemblée générale. Il salue particulièrement M. Vuichard, Directeur de l'Office du Tourisme de Châtel-St-Denis-Les Paccots.

M. Pilloud informe l'assistance qu'un apéritif dînatoire suivra cette assemblée.

2. Approbation de l'ordre du jour

M. Pilloud demande si l'ordre du jour de l'assemblée amène des questions ou des adaptations. Il constate que l'assemblée a été convoquée dans les délais prévus par les statuts. Personne ne souhaite s'exprimer, il déclare cette assemblée valablement constituée.

Décision :

L'assemblée accepte à l'unanimité l'ordre du jour proposé.

3. Nomination des scrutateurs

M. Pilloud indique qu'au vu du nombre de participants à cette assemblée, il renonce à nommer des scrutateurs.

4. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 23 juin 2022

M. Pilloud rappelle que le procès-verbal de la dernière assemblée générale était annexé à la convocation.

La lecture de celui-ci n'étant pas demandée, M. Pilloud passe au vote.

Décision :

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 23 juin 2022 est approuvé à l'unanimité.

5. Rapport du Président

M. le Président donne lecture de son rapport.

Mesdames, Messieurs, Chers membres,

Depuis notre dernière assemblée de l'année 2022, notre comité s'est réuni 8 fois, toujours avec un tournoi auprès de nos membres restaurateurs.

Tenant compte de la situation sanitaire qui s'est améliorée, il a été possible d'organiser, à nouveau la Fête des Mères après 2 années de report à cause du Covid. 12 commerçants ont participé à cette action pour un total de 550 roses distribuées. Le Marché de la Bénichon qui s'est tenu du 15 octobre a rencontré un beau succès sous une météo radieuse. Le CIA a tenu un stand d'information à cette occasion. Quant à la St-Nicolas, nous l'avons fait vivre le mardi 6 décembre avec une distribution de friandise par le St-Nicolas et ses acolytes, sur la place d'Armes, à proximité du stand du Téléthon. A relever le soutien de la Commune de Châtel-St-Denis via un montant de CHF 2'500.-, merci à elle pour cette précieuse aide.

Au niveau des modifications au sein du comité, durant la 2e partie de l'année 2022, Mme Ariane Suter, de Joy Boutique, nous a quitté en fin d'année 2022 suite à la remise de son commerce.

Pour terminer, les membres de votre comité cherchent tout au long de l'année des actions ou événements à développer afin de mettre le commerce local toujours plus en avant. La défense des intérêts des commerçants est également une partie importante du CIA. Je pense notamment à la problématique de la déchèterie et des places de parc au Centre-Ville.

Pour le reste, nous restons bien entendu à votre écoute pour toutes suggestions.

Je vous remercie de votre attention.

6. Comptes d'exploitation et bilan de l'exercice 2022

Les comptes d'exploitation et le bilan sont présentés par M. Martin qui commente les principaux postes de recettes et dépenses. Il indique que le compte administration-honoraires a été augmenté de CHF 1'500.- par rapport à l'année 2021. Cette augmentation permet d'adapter les honoraires de la Fédération Patronale et Economique aux coûts effectifs qui ne sont pas totalement couverts avec cette augmentation. Le total des recettes se monte à CHF 20'120.15. Le total des charges est de CHF 19'944.05. Le bénéfice de l'exercice est de CHF 176.10.

Au niveau du bilan au 31 décembre 2022, les totaux des actifs et des passifs sont équilibrés à CHF 47'759.70. Le capital-fortune est de CHF 26'651.20.

M. Martin demande si un membre souhaite poser des questions. La parole n'est pas demandée.

7. Rapport des vérificateurs des comptes, approbation et décharge au comité

M. Pilloud communique que les comptes 2022 ont été vérifiés par M. Christian Rouiller de la BCF et Mme Garin du Garage des Narcisses Savoy SA. Il les remercie pour leur disponibilité. Le rapport des vérificateurs des comptes est projeté à l'écran. La parole n'est pas demandée.

Décision :

Les comptes 2022 et le bilan au 31 décembre 2022 sont acceptés à l'unanimité et décharge est donnée au comité et au caissier.

8. Nomination des vérificateurs des comptes

M. Pilloud communique que les comptes 2023 seront vérifiés par Mme Garin du Garage des Narcisses Savoy SA. Il demande dans l'assistance si quelqu'un se propose pour l'accompagner et si un suppléant est d'accord de se mettre à disposition en cas de besoin. Mme Hegel de l'Objet Bois se propose pour seconder Mme Garin. M. Blanc de la Boucherie Blanc est d'accord d'être le suppléant.

Décision :

L'assemblée nomme à l'unanimité Mme Hegel comme vérificatrice des comptes et M. Blanc comme suppléant.

9. Budget 2023

M. Martin présente le budget 2023. Ce dernier se veut très prudent tenant compte de la situation du commerce de détail qui évolue rapidement.

Pour la 2^{ème} édition de l'action vitrine un montant de CHF 8'000.- est prévu au budget soit CHF 1'000.- de moins que lors de la 1^{ère} édition de 2021. Le total des recettes s'établit à

CHF 28'403.90. Concernant les charges, le total se monte à CHF 28'295.30. Le bénéfice attendu pour cette année 2023 est de CHF 108.60.

M. Martin demande si un membre souhaite poser des questions. La parole n'est pas demandée.

Décision :

L'assemblée accepte à l'unanimité le budget 2023.

10. Rapports d'activités

M. Pilloud souligne que les différentes activités ont été citées dans le rapport du Président. Il demande si un membre du comité ou de l'Assemblée souhaite s'exprimer.

M. Blanc se déclare favorable à l'idée d'une 2^{ème} édition de l'Action Vitrine. Il demande pourquoi cette 2^{ème} édition se déroulera du 15 juillet au 31 août 2023 et non pas en période automnale. M. Pilloud informe que la mise en place de la 2^{ème} édition a été reportée plusieurs fois. L'idée était aussi de bénéficier de la synergie du 1^{er} août mis en place par l'Office du Tourisme de Châtel-St-Denis-Les Paccots. Mme Ewald mentionne que la Bénichon occupe déjà la période automnale. Le comité souhaitait privilégier une période plus calme pour les commerces tout en augmentant la durée du concours sur 6 semaines. M. Gomez déclare que la période de la future 3^{ème} édition de l'Action Vitrine n'est pas arrêtée et qu'elle reste flexible. M. Blanc communique que la plupart des commerces ferment durant 2 semaines l'été mais relève les efforts du CIA pour dynamiser le commerce de détails. M. Pilloud propose de sonder les membres pour trouver la période la plus adéquate en prévision de la future 3^{ème} édition. M. Gomez s'interroge sur la possibilité d'utiliser des vélos électriques en collaboration avec l'Office du Tourisme de Châtel-St-Denis-Les Paccots. Mme Hugentobler s'interroge sur la possibilité d'organiser 2 promenades dont une supplémentaires aux Paccots.

11. Elections du Président et des membres du Comité

M. Pilloud informe l'assemblée que Mme Suter a quitté ses fonctions au sein du comité au 31 décembre 2022. Il demande si quelqu'un dans l'assistance souhaiterait rejoindre le comité pour remplacer Mme Suter.

Il mentionne les autres membres du comité qui poursuivent l'aventure soit Mme Noémie Morel, M. Chuck Gomez, M. Arsim Selimi et M. Didier Tâche. Il les remercie chaleureusement pour leur engagement.

En ce qui concerne la Présidence et comme annoncé en 2022, M. Pilloud a décidé de remettre son mandat. Ne possédant plus de commerce, il ne s'estime plus légitime pour porter la voix des commerçants de Châtel-St-Denis et de les représenter. Il déclare que son expérience au sein du comité, d'abord comme caissier en 2011 et ensuite dès 2016 comme Président, succédant à M. Blanc, a été une formidable aventure avec du stress mais aussi énormément de plaisir. Il estime qu'après la période du Covid, il est temps de se tourner vers l'avenir avec des nouvelles forces vives pour dynamiser le CIA et y apporter des nouvelles impulsions. La Commune de Châtel-St-Denis s'agrandit et accueille de nouveaux habitants et commerces. Il est donc important de conserver ce dynamisme mais aussi une cohésion pour défendre les intérêts des commerçants. Finalement, il reste à disposition du CIA pour des actions spécifiques qui pourraient se mettre sur pied dans le futur comme le jubilé des 40 ans du CIA en 2024. Pour le remplacer, le comité propose Mme Sofia

Ewald, membre du comité actuel, pour le remplacer. Mme Ewald exploitait jusqu'à peu de temps le salon de coiffure La Vida Loca dans la Grand Rue. Elle se trouve actuellement en transition professionnelle. M. Pilloud passe la parole à Mme Sofia Ewald.

Mme Ewald s'exprime sur son attachement et sa volonté de poursuivre le travail qui a été réalisé à ce jour pour les commerçants de Châtel-St-Denis. Elle souhaite collaborer avec tous les acteurs locaux pour trouver des synergies constructives et gagnantes tenant compte des futures évolutions du commerce dans les prochaines années avec entre autres la digitalisation de plus en plus présente et la nouvelle gare TPF à Châtel-St-Denis.

M. Pilloud remercie Mme Ewald pour ses mots et propose l'assemblée de l'élire par acclamations. Son entrée en fonction est immédiate par acclamations.

Mme Ewald remercie l'assemblée pour sa confiance et remet un cadeau à M. Pilloud de la part du CIA. Elle le remercie pour ses 13 années au sein du CIA et espère qu'elle fera honneur à la charge qui lui est confié par les membres du CIA.

12. Admissions - démissions

M. Pilloud annonce que le groupement compte actuellement une centaine de membres actifs et une dizaine de membres sympathisants.

Depuis la dernière assemblée, nous avons accueilli au sein de notre Groupement :

- M. Adrien Huwiler, Agrussimo Sàrl
- Mme Stéphanie Meillard, Best Fidur Partners Sàrl
- Mme Brigitte Diblitz, Boutique Farmstyle SA
- M. Frisnik Rahmani, Carrosserie de la Veveyse Sàrl
- M. Martial Hegel, L'Objet du Bois

Nous leur souhaitons la bienvenue et sommes ravis de les accueillir.

Depuis le 2^{ème} semestre de l'année 2022, pour des raisons professionnelles ou de cessation d'activité, nous regrettons la démission de :

- M. Michel Maillard, Auto-école
- Mme Ariane Suter, Joy Boutique
- Mme Céline Michel, Lava Graphics
- M. Guillaume Pichon, Modelling Shop
- L'entreprise Pittet-Chatelan SA
- La Vaudoise Assurances
- Mme Claude Schlegel-Batalha, Veveyse Services
- M. Christian Sonney, Le Régio
- M. Philippe Genoud, Buvette de l'Edelweiss
- M. Simon Pilloud, Boissons R. Pilloud et la Cave chez Pilloud

13. Propositions individuelles et divers

M. Pilloud informe que le secrétariat n'a reçu de proposition individuelle conformément à l'article 12 des statuts. Il demande si quelqu'un souhaite s'exprimer dans l'assistance.

M. Chollet de la BCF se demande si des synergies ne pourraient pas se mettre en place avec les commerçants d'Attalens dans le futur. Il reste à disposition pour une rencontre.

M. Vuichard, Directeur de l'Office du Tourisme de Châtel-St-Denis-Les Paccots remercie M. Pilloud pour son travail, son engagement et sa longévité au sein du CIA. Il félicite la nouvelle Présidente, Mme Ewald, et lui souhaite bonne chance dans sa nouvelle fonction. Il annonce l'événement du 1^{er} août qui permettra à la population locale de descendre la Grand Rue sur un toboggan aquatique. Des animations auront également lieu sur la Place d'Armes de 10h à 24h. Il trouve la synergie avec l'Action Vitrine du CIA intéressante durant cette période estivale. Il profite de l'occasion pour faire un appel à des bénévoles qui manquent pour le moment. Il souligne que l'événement pourrait être annulé faute de bénévoles en suffisance ou pour des restrictions d'eau qui pourraient être ordonnées par le Canton de Fribourg. Pour clore son intervention, il donne rendez-vous à tout le monde au Comptoir de la Veveyse de cet automne et se réjouit des futures synergies entre le tourisme, les acteurs économiques et les commerçants de la région de la Veveyse.

M. Blanc félicite M. Pilloud et Mme Ewald. Il les remercie pour leur soutien à la mise en place d'un futur marché hebdomadaire à Châtel-St-Denis en 2024. Il rappelle que la Ville de Sion propose un marché hebdomadaire qui fonctionne le vendredi après-midi dans son centre historique. M. Pilloud remercie M. Blanc pour ces propos. Il confirme que le CIA soutiendra la démarche d'un marché hebdomadaire, avec la présence d'un de ses membres du comité, au sein de la commission qui sera gérée et portée par M. Blanc et Mme Niquille Rahman. M. Pilloud attend volontiers la prise de contact de M. Blanc et Mme Niquille Rahman pour la mise sur pied d'une 1^{ère} séance de coordination avec Châtel Bouge, l'OT et un membre du comité du CIA.

M. Gustave Tâche rappelle que la Ville de Châtel-St-Denis est une des portes d'entrées du Canton de Fribourg et qu'elle doit être fier de cet emplacement. Il se réjouit de fêter les 40 ans du CIA avec la population châteloise, les membres et les anciens membres. Il est disposé à remettre ses archives à disposition de M. Pilloud et du CIA. Compte tenu du développement de la Commune de Châtel-St-Denis et du commerce de détails en générale, avec l'arrivée de nouvelles grandes enseignes à la nouvelle gare TPF, il s'inquiète des horaires et du futur des petits commerces. Il espère que le CIA continuera à défendre le tissu économique local et ses petits commerçants.

Avant de conclure, M. Pilloud adresse ses remerciements aux membres du comité et souhaite plein succès à Mme Ewald. Il rappelle que sans leur soutien et leur présence, la plupart des actions ne pourraient pas se réaliser. Il remercie les membres présents pour leur participation et de la confiance témoignée tout au long de l'année. Il clôt cette assemblée et invite les membres présents à un apéro.

Groupement des Commerçants Industriels et Artisans Châtelois



Simon Pilloud, président



Lionel Martin, secrétaire